

Monsieur H

Je viens d'apprendre avec joye particuliere vostre heureux
 retour, en cour de France, et ce qui rend ma satisfaction entiere
 consiste principalement, a l'avantage des succes, que vostre prudente
 negotiation aupres du Roy de la grande Bretagne donne, aux
 affaires de Son Altesse, et a la gloire que vous raporte des fideles
 services que vous rendez a nostre commonne maistré. Nous sommes icy
 tout joyeux dans l'esperance de voir de fruits de vos continuelles soins et
 travaux, et de vous voir benitoit en cest estat parmy et abster les
 vides considerable au Service de S. A. de au bien et repos de septuabres.

Depuis mon retour en ces Pays il me suis donne l'honneur de vous
 escrire par trois fois de par venir de mes lettres, Je vous faisois sçavoir
 comme ayant vû Monsieur de Bezons en cest Ville sur la fin du
 mois de May dernier, pendant nostre sejour, il m'avoit dit que le Roy
 desiroit que les iours absolument de tous les droits de souveraineté qui
 luy appartenoient dans cest estat d'Orange. qu'on conseilleroit
 S. M. avoir ordonné qui le nomme Thierz autrefois traduit aux galeres
 sans condon nation legitime, nous fust admis pour luy faire son proces,

8

Et en dernier lieu que nous rendons en service tres agreable au
Roy, de ne donner point retraite ni refuge aux relaps de la religion
de quoy La cour en a donne compte a S. A. de moy de mon particulier
a vous Monsieur.

Maientenant il suis en obligation de vous dire que nous nous sommes
assemblez suivant la custume dans le commencement du mois d'octobre
dernier pour rendre iudice aux Subis de S. A. de ayant veu le proces
du Sieur de esne nous l'avons iuge de pour les cas resultans d'iceluy nous
l'avons condamne au bannissement; et comme il ny avoit pas d'autres
affaires de consideration, et que d'ailleurs le bruit de la peste de Provence
faisoit apprehender aux parties plaidantes de quitter leurs maisons pour
vostre solliciter leur proces a Orange nous nous sommes retirez par l'avis
des Consuls, et du Bureau establi pour la conservation de la sante publique

Bientost nostre Prince sera sur de tutelle, et vous iuges que la cour
d'ordure faire quelque declaration pour le service de S. A. vous nous
faitez la grace de nous donner vos sentimens, de nous prouver les ordres
de S. A. que nous executerons avec tout le respect, que nous devons. Et

Cependant Monsieur il vous assuray si vous plait de la passion
que j'ay de rechercher incessamment toutes les occasions qui me pourrout
procuree l'avantage de rendre a S. A. d. et preuues effectives de mes
fidelitez; et a vous Monsieur celles de mes obissions tres humbles. Je
suis tres parfaitement, &

Monsieur &

Vostre tres humble tres obissant
Vostre oblige serviteur &
J. J. J. J.

A Orange ce 6^{me} novembre
1664

